

## **Pour les vins d'origine, la future PAC offre de nouvelles perspectives au secteur du vin**

*Bruxelles, le 26 juin 2013. La CNAOC, la Confédération des producteurs de vins et Eaux-de-vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlée, et EFOW, la fédération européenne des vins d'origine se félicitent de l'accord final trouvé par les trois institutions européennes sur la future Politique Agricole Commune (PAC). Désormais, le secteur vin dispose d'un instrument de régulation de son potentiel qui lui permet d'envisager un développement équilibré et durable.*

Après plus de deux ans de négociations, le Conseil des Ministres, la Commission européenne et le Parlement européen ont trouvé, le 26 juin 2013, un accord sur la future politique agricole commune. Le texte prévoit la sauvegarde d'un système de régulation des plantations de vigne jusqu'en 2030, un outil que les vignerons appelaient de leurs vœux depuis de nombreuses années.

Pour la CNAOC et EFOW, c'est l'issue d'un long combat qui a permis de faire comprendre l'importance de la régulation du potentiel de production pour le développement du secteur du vin. Le nouveau régime permettra de gérer les plantations de vigne pour toutes les catégories de vins avec une augmentation maximale des autorisations de plantation fixée à 1% par an.

M. Bernard Farges et M. Riccardo Ricci Curbastro, respectivement présidents de la CNAOC et d'EFOW ont déclaré: « *L'accord trouvé aujourd'hui sur la future PAC est une excellente nouvelle pour le secteur du vin en Europe. Il nous offre de nouvelles perspectives de développement qui nous permettront de contribuer encore davantage à l'économie des différentes régions et à la balance commerciale de l'UE. Nous tenons à remercier très sincèrement tous les acteurs de cette négociation. Les députés européens qui ont été à nos côtés depuis le début de la discussion sur les droits de plantation, et plus particulièrement Michel Dantin, rapporteur, et Paolo De Castro, le président de la commission de l'agriculture et du développement rural. Les Ministres des pays producteurs qui se sont mobilisés pour défendre la régulation et particulièrement Stéphane Le Foll, qui a joué un rôle majeur au sein du Conseil des Ministres. Mais aussi le Commissaire Ciolos qui a su répondre aux demandes du secteur vin en ouvrant une discussion constructive qui a permis de déboucher sur cet accord historique. Et enfin les parlementaires nationaux et les élus locaux (ANEV et AREV) qui nous ont accompagné depuis le début dans ce combat* ».